



BULLETIN d'INSCRIPTION à retourner
avant le 19 avril 2023 à

Confrérie des Mangeux d'Esparges de Sologne
chez Philippe DECHAMPS
44 rue de la thizardière
41130 SELLES SUR CHER

tel : 07 71 86 44 64 Philippe DECHAMPS
06 07 19 27 74 Dominique BRISSET

NOM : _____

Prénom : _____

TEL:

Accompagné de : _____

_____ vos amis sont les bienvenus

CONFRÉRIE : _____

_____ date de votre prochain chapitre :

_____ Participation au chapitre: 75euros

Nombre de personnes :

repas asperges : x 75 € =

repas sans allergènes : x 75 € =

Des asperges blanches de SOLOGNE seront en vente .Vous pouvez réserver
nombre de bottes d'asperges de 1 kg :

Merci de joindre votre chèque lors l'inscription à l'ordre de: **Confrérie des Mangeux d'Esparges de Sologne**, (encaissement après le chapitre)

Les places seront enregistrées dans la limite des disponibilités et selon l'ordre d'arrivée ,Toute demande d'annulation parvenue **après le 23 Avril** (sauf cas de force majeure) ne pourra être remboursée.

1 intronisation OFFERTE pour la présence au déjeuner de 3 dignitaires en tenue dans la mesure du nombre d'intronisations disponibles .Merci de joindre un C. V. de l'impétrant..Les frais de chancellerie pour toute intronisation supplémentaire s'élèvent à 50 €